

ASSEMBLÉE DE QUARTIER Poteries-Hohberg

COMPTE-
RENDU

Informations générales

Date : Mercredi 5 octobre 2022 de 18h à 20h

Lieu : Ecole élémentaire Marcelle Cahn,
33 rue Cerf Berr, Strasbourg

Services proposés :



Garde d'enfants



Collation (Restaurant associatif Table et Culture)

Environ 30
personnes
présentes



Personnes présentes (Ville / Eurométropole)

- **Mme Khadija BEN ANNOU, élue référente de quartier**
- Mme BELOUET, directrice de territoire
- Mme BENAMOR, chargée de mission aménagement durable des espaces publics
- Mme HUBERT, chargée d'animation de la participation citoyenne
- Mme JACOB-BOHN, chargée de mission de quartier
- M. SCHUPP, chef de projet gestion urbaine de proximité

Présentation des sites internet ressources de la Ville

- **Site de la Ville** : <https://www.strasbourg.eu/>
StrasApp : <https://strasapp.eu/>
- **Site spécifique aux concertations et démarches de participation citoyenne** :
<https://participer.strasbourg.eu>
- **Site « Mon Strasbourg » pour toutes les démarches administratives, infos pratiques, signalements de gestion urbaine de proximité** :
<https://mon.strasbourg.eu/>

Egalement sur les réseaux sociaux :



Ville de Strasbourg

Direction de la participation citoyenne

Questionnaire "La Ville à vivre"

La Ville de Strasbourg porte une nouvelle politique de stationnement et d'aménagement des espaces publics : "**La Ville à vivre**".

La concertation a pour objectif d'identifier les problématiques du quotidien, tant du point de vue des automobilistes que des autres usagers de l'espace public (piétons, personnes à mobilité réduite, cyclistes, poussettes...) : stationnement sauvage, difficultés à trouver des places, accès aux trottoirs, etc.

Un questionnaire était ouvert jusqu'au 15 octobre 2022, disponible en ligne.

Prochaine étape :

Des forums seront organisés au cours du **premier semestre 2023** dans tous les quartiers de Strasbourg pour partager les diagnostics et les propositions d'intervention sur l'espace public.

LA VILLE
À VIVRE

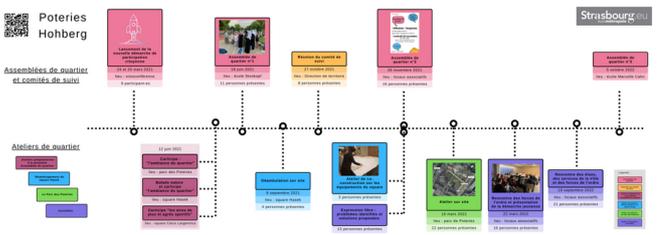


Rétrospective 2021/2022 de la participation citoyenne

Présentation des démarches de participation citoyenne, notamment des **ateliers de quartier** formés à l'initiative des habitant.e.s, qui se sont réunis plusieurs fois en 2021/2022 :

- Réaménagement du square Hasek
- Le parc des Poteries
- Incivilités

La frise en grand format est en annexe.



Atelier de quartier : Réaménagement du square Hasek

Plusieurs habitantes ont souhaité travailler sur le réaménagement du square Hasek et ont formé un atelier de quartier.

Les étapes clés :

- 8 septembre 2021 : **déambulation sur site** : diagnostic partagé
- 26 novembre 2021 : **atelier de co-construction** sur les équipements du square : découpages - collages sur plans
- 2022 : **rédaction du cahier des charges** : les services de la Ville ont inclus les éléments proposés lors de l'atelier.
- **Travaux** prévus courant 2024-2025.

Projet 4 saisons

Depuis 3 ans, des projets en lien avec la nature et l'environnement sont développés sur le quartier par la Direction de territoire.

Le **groupe de travail territorial de partenaires "Environnement"** a travaillé à l'émergence d'un projet collectif : le projet 4 saisons.

4 temps forts rythment l'année, avec pour objectif de poursuivre la sensibilisation des habitants à la nature et activer le désir d'être acteur et actrice de son quartier.

Temps ouvert de questions / réponses

Les habitantes et habitants ont pu poser des questions et interpeller l'élue et les services de la Ville et de l'Eurométropole sur les sujets du quotidien et d'actualité dans leur quartier.

Les questions portaient principalement sur les thématiques suivantes :

- **mobilités**
- **incivilités routières**
- **projets d'aménagement**



Pour approfondir la thématique des mobilités, il est proposé d'inviter le service référent à la prochaine Assemblée de quartier, au printemps 2023.

Pour le détail des questions et réponses apportées, voir le tableau en annexe.

Projet d'aménagement "Espex" (Hohberg)

Le quartier du Hohberg fait l'objet d'un projet de réaménagement qui vise à transformer les espaces extérieurs de manière durable et résiliente, tout en améliorant le cadre de vie.

2 ateliers de concertation ont eu lieu pour mieux connaître les usages des habitant-es de leur quartier :

- 13 juin 2022 : **déplacements et modes de transport**
- 20 juin 2022 : **espaces verts et espaces de jeux**

Une restitution de ces ateliers était programmée le lundi 17 octobre à 18h au CSC de Koenigshoffen. Il a malheureusement été annulé et reporté.



Scannez-moi !



Pour plus d'informations, consultez le site :
<https://participer.strasbourg.eu/aq-poteries-hohberg>
ou contactez Juliette HUBERT, chargée d'animation de la participation citoyenne
juliette.hubert@strasbourg.eu ou 06 73 22 86 36



Poteries Hohberg

Assemblées de quartier et comités de suivi

Lancement de la nouvelle démarche de participation citoyenne

24 et 25 mars 2021
lieu : visioconférence
9 participant-es

Assemblée de quartier n°1

18 juin 2021
lieu : école Stoskopf
11 personnes présentes

Réunion du comité de suivi

27 octobre 2021
lieu : Direction de territoire
8 personnes présentes

Assemblée de quartier n°2

26 novembre 2021
lieu : locaux associatifs
16 personnes présentes

Assemblée de quartier n°3

5 octobre 2022
lieu : école Marcelle Cahn

Ateliers de quartier

Ateliers préparatoires à la première Assemblée de quartier

Réaménagement du square Hasek

Le Parc des Poteries

Incivilités

12 juin 2021

Carticpe : "l'ambiance du quartier"
lieu : parc des Poteries

Balade nature et carticpe "l'ambiance du quartier"
lieu : square Hasek

Carticpe "les aires de jeux et agrès sportifs"
lieu : square Caius Largennius

Déambulation sur site

8 septembre 2021
lieu : square Hasek
4 personnes présentes

Atelier de co-construction sur les équipements du square

3 personnes présentes

Expression libre : problèmes identifiés et solutions proposées

13 personnes présentes

Atelier sur site

16 mars 2022
lieu : parc de Poteries
22 personnes présentes

Rencontre des forces de l'ordre et présentation de la démarche jeunesse

22 mars 2022
lieu : locaux associatifs
16 personnes présentes

Rencontre des élus, des services de la Ville et des forces de l'ordre

19 septembre 2022
lieu : locaux associatifs
21 personnes présentes

Légende :

- Assemblées de quartier
- Réunions du comité de suivi
- Ateliers préparatoires à la première Assemblée de quartier
- Atelier de quartier : Réaménagement du square Hasek
- Atelier de quartier : Le Parc des Poteries
- Atelier de quartier : Incivilités

ASSEMBLEE DE QUARTIER DE POTERIES-HOHBERG
Mercredi 5 octobre 2022 à l'école Marcelle Cahn
Temps ouvert de questions/réponses : thématiques de gestion urbaine de proximité

Thématique	Constat et/ou demande	Lieu(x)	Eléments de réponses
Embellissement	Fleurir devant les locaux associatifs	Rue Marcelle Cahn	Le dispositif "Strasbourg ça pousse" permet aux habitantes et habitants de fleurir des pieds d'arbres, façades d'immeubles et portions de trottoirs. Il faut faire la demande sur le site internet : https://www.strasbourgcapousse.eu/ et les services de la Ville accompagnent les projets et peuvent financer des installations (fosse, bacs...).
Equipements	Demande de fontaine	Square Hasek Square Caius Largennius	Pour le square Hasek, cette demande est inscrite dans le projet de réaménagement prévu en 2025. Pour le square Caius Largennius, la Direction de territoire a fait la demande au service des espaces verts, pour une étude de faisabilité.
Incivilités routières	Vitesse	Rue Cerf Berr Rue Christophe Thomas Walliser Rue Jacobi Netter Avenue François Mitterrand	Dans la rue Christophe Thomas Walliser réglementée à 30km/h, les comptages montrent que 60% des véhicules roulent au-delà de cette vitesse. En principe, dans des rues en zone 30, on n'installe pas de dos d'âne, mais des écluses sont possibles : une demande d'étude a été faite par la Direction de territoire suite à l'Assemblée de quartier (retour de l'étude au 1er trimestre 2023). L'implantation d'un radar doit respecter des normes de distance par rapport au virage, donc certaines rues ne peuvent pas être contrôlées de manière fixe. Une nouvelle demande de comptages a été faite à la Police Nationale.
	Non-respect du code de la route (feu de circulation)	Rue Paul Eluard	Les contrôles de Police sont réguliers au croisement des rues Jean Giraudoux et Paul Eluard, avec une dizaine de contrôles effectués sur un an et plusieurs verbalisations pour non-respect du code de la route.
	Rodéos	Rue Salluste Secteur des Forges Avenue François Mitterrand	La Police Nationale passe une à deux fois par semaine en soirée. Il ne faut pas hésiter à appeler la Police (numéro 17) au moment des faits et écrire à la Direction de Territoire par mail. La demande a été prise en compte par les forces de l'ordre et des interventions sont prévues en fonction des effectifs disponibles et des missions en cours. S'il y a une caméra de surveillance, il est possible de porter plainte contre X : attention, les images ne sont conservées que 4 jours donc la plainte doit être déposée dans les 4 jours pour pouvoir donner suite.
Mobilités	Demande de ralentisseurs	Avenue François Mitterrand	Ceci étant, à ce jour, lorsqu'une ligne structurante de transport en commun passe dans la rue, la CTS demande à ce qu'aucun système physique ne ralentisse la vitesse. En effet, la multiplication de ralentisseurs ou feux de circulation sur un itinéraire de transport en commun augmente le temps de desserte et donc diminue la qualité de service, ce qui risquerait ensuite de faire baisser la fréquentation et de réduire l'attractivité de la ligne. Les lignes sont dites "structurantes" lorsqu'un bus passe toutes les 5 à 10 minutes.
	Piste cyclable	Rue Cerf Berr	En effet il n'y a pas d'aménagement cyclable dans cette rue parce que c'est une zone 30. Dans les faits, le plus sécurisant est de rouler sur les trottoirs.
	Arrivée du TSPO (Transport en Site Propre Ouest)	Au niveau de l'arrêt de tram Paul Eluard	L'aménagement d'une voie réservée de Transport en Site Propre sur la M351 (anciennement A35) permettra aux busCTBR (Compagnie de Transport du Bas-Rhin) de ne plus passer sur l'avenue François Mitterrand. Les travaux sont déjà réalisés sur le tronçon ouest jusque Wolfisheim, et se poursuivront jusqu'au pont Paul Eluard avec arrêt (lien avec lycée) + arrêt au niveau de l'hôpital, jusqu'au centre de Strasbourg. Cet aménagement permettra un gain de temps pour les bus, et par ailleurs de diminuer les flux de circulation dans le quartier Poteries-Hohberg-Forges.
	Accessibilité PMR (personne à mobilité réduite)	Rue Cerf Berr	Une habitante en fauteuil roulant ne pouvait pas traverser au niveau de l'école à cause du ralentisseur. Les services de la Ville font le nécessaire pour permettre le passage.
Nuisances	Squat	Rue Jacobi Netter Rue Lucie Berger	Il faut systématiquement faire le signalement à la Police en appelant le 17.
Projet d'aménagement	Réflexion sur le parvis	Rue Otto Back	La rue va être réaménagée en rue école. Les études vont commencer en 2023 pour des travaux prévisionnels fin 2023.
	Agrandissement de la cour d'école	Ecole Gustave Stoskopf	La cour sera agrandie en 2023 et les aménagements extérieurs seront réalisés en même temps. Les algécos seront maintenus jusqu'à la construction de l'école Jean Mentelin à Koenigshoffen et l'école du Hohberg.
	Déminéralisation des cours d'école	Ecole Gustave Stoskopf Ecole Marcelle Cahn	L'objectif de ces travaux est de remplacer le sol minéral par du végétal pour ainsi privilégier la nature et la fraîcheur. Les espaces sont également réorganisés pour permettre d'autres jeux. Les travaux pour les deux écoles sont prévus pour l'été 2024.
	Nœud multimodal - échangeur	Liaison entre HautePierre et les Forges	Un nœud multimodal (échangeur) va être construit dans le prolongement de la rue Madeleine Reberiou. La rue Verlaine sera impactée, transformée à minima en voie unique ou voie verte. Les travaux sont prévus sur la période 2024-2026. Les études sont en cours et la concertation réglementaire obligatoire aura lieu du 16 janvier au 24 février 2023, avec des permanences à la Maison des projets, 11 avenue Racine, le lundi 16 janvier de 16h à 18h, le mardi 7 février de 17h à 19h et le jeudi 23 février de 16h à 18h, ainsi qu'une déambulation le mercredi 1er février de 16h à 17h30.
Stationnement	Stationnement sauvage	Rue Cerf Berr Rue Otto Back Impasse Marcelle Cahn	Les rues ont d'abord été aménagées par la SERS. Des réaménagements sont prévus, budgétés et planifiés mais en attendant, la seule solution est de prévoir un passage de la Police Municipale (dans la limite des possibilités en effectif). Il est également possible d'organiser des pédiBUS pour accompagner les enfants à l'école à pied plutôt qu'en voiture.